

Invitation concours

Les Apaches de Fontenay Le Marmion ont le plaisir de vous inviter à leur concours de tir en salle (2x18m) qui se déroulera à la salle omnisport de FONTENAY LE MARMION (parcours fléché) les :

Samedi 29 et Dimanche 30 octobre 2022

Ce concours est sélectif pour les championnats du calvados, de Normandie et de France.

	Samedi après midi	Samedi soir	Dimanche matin	Dimanche après midi
Ouverture du greffe	13 h 00	19 h 00	08 h 00	13 h 15
Echauffement	13 h 30	19 h 30	08 h 30	13 h 45
Inspection du matériel	14 h 00	20 h 00	09 h 00	14 h 15
Début des tirs	14 h 15	20 h 15	09 h 15	14 h 30

L'entraînement se fera sur cible pendant 30 mn



BLASONS

Classiques : Blason Ø 80 : U11 (voir règlement C3.1.1 ,D2 et D3)
Blason Ø 60 : U13 et U15
Blason Ø 40 pour les autres catégories
(Blason Ø 40 trispot possible si demandé à l'inscription)

Poulies : Blason Ø 40 trispots verticaux de U18 à Sénior3

Arcs nus : Blason Ø 60 U18
Blason Ø 40 Scratch (de U21 à Sénior 3)

INSCRIPTIONS

U11 à U18 : 5€
U21 à Sénior 3 : 8€, les départs suivants sont à 6€

Toute inscription non décommandée à l'avance sera due (sauf cas de force majeure).

Pour les U11, une cible (2 archers minimum et 4 archers maximum) sera réservée le samedi après-midi et le dimanche matin.

Les inscriptions sont à envoyer par mail à lesapachesfm@outlook.fr avant le 26 octobre 2022.

Renseignements par email ou au 06.83.11.29.57.

Les règlements sont à établir à l'ordre de **Les Apaches de Fontenay Le Marmion**, à régler sur place ou à adresser par courrier à : **Les Apaches - Julie Quinto, 5 Rue du Fossu, 14320 Saint Martin de Fontenay.**

Le nombre de places étant limité, la priorité sera donnée aux Clubs qui auront retourné en premier leur bulletin d'inscriptions ainsi que les droits d'engagement. De même, afin de permettre au plus grand nombre de participer, la possibilité de 2^e départ (ou plus) sera accordée en fonction des places restantes.

Invitation concours

RECOMPENSES

Individuelles, aux 3 premiers de chaque catégorie.

La remise des récompenses se déroulera le dimanche vers **18h00**

ARBITRES

Arbitre principal : Thomas Boisgontier

GREFFE

Tous les archers inscrits doivent se présenter au greffe munis d'au moins une des pièces suivantes :

- La licence de la saison en cours (papier ou dématérialisée) avec photo
- Le passeport sportif avec photo récente
- Tout autre justificatif officiel d'identité
- Un certificat médical ou le passeport signé du médecin si « NON » précisé sur la licence

La tenue blanche ou de club est obligatoire sur le pas de tir et sur le podium.

Les chaussures de sport sont obligatoires.

Les chiens sont interdits dans la salle.

RESTAURATION

Une buvette et vente de sandwich sera assurée.